

JOURNEE PEDAGOGIQUE DU 19 OCTOBRE 2016

LES DIFFERENTS PARCOURS

RAPPEL : Parmi les composantes du nouveau DNB, figure à l'examen une épreuve orale permettant d'évaluer les candidats soit sur un EPI soit sur un **parcours**.

LES PARCOURS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont des moments concertés et co-construits par les équipes pédagogiques du cycle et qui s'intègrent dans les horaires disciplinaires.

Ces parcours doivent fonctionner en pluridisciplinarité et interdisciplinarité. Ils doivent aussi permettre aux partenaires de l'institution scolaire comme des associations, des collectivités ou des institutions culturelles d'intervenir auprès des élèves. **Ils doivent favoriser l'intervention de personnes extérieures.**

Les parcours sont au nombre de 3 :

- **le parcours citoyen**
- **le parcours éducation artistique et culturelle**
- **le parcours avenir**

LE PARCOURS CITOYEN

Issu de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République après les attentats de 2015, ce parcours prend en compte le nouvel enseignement d'EMC, une **éducation aux médias et à l'information** et **l'organisation de débats en classe**.

→ Concernant **l'EMC**, il permet aux élèves de **comprendre le bien-fondé des règles** régissant les comportements individuels et collectifs, d'appréhender **le pluralisme des opinions, les convictions, les modes de vie** etc.. Il favorise le respect des droits et de la loi.

→ Concernant **l'éducation aux médias et à l'information**, il permet aux élèves **d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguïser leur esprit critique, à se forger une opinion.**

→ Concernant **la participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement**, le parcours encourage les élèves à s'engager dès que possible, à prendre part à une association et à s'impliquer auprès de leurs camarades qui ont besoin de soutiens variés.

Voici quelques exemples concrets d'engagements :

- au sein de l'établissement
 - être à l'initiative d'atelier(s)
 - être délégué(e)
 - être représentant au conseil d'établissement
- à l'extérieur
 - participer au conseil des jeunes de sa commune
 - être arbitre
 - être pompier volontaire
 - faire du bénévolat (resto du cœur etc.)

Attention ! Les élèves évalués sur ce parcours lors de l'épreuve orale du DNB ne devront pas faire une lecture de leur « CV ».

LE PARCOURS EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'objectif de ce parcours est de **réduire les inégalités d'accès à la culture et les inégalités de pratiques artistiques**, notamment auprès des élèves défavorisés.

Il s'articule autour de **3 piliers** :

- des rencontres avec des artistes et des œuvres
- des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques
- des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger.

Ce parcours est l'émanation plus ou moins directe de l'HDA. Les élèves intéressés par ce parcours ont déjà été sensibilisés dès leur entrée dans le cycle 4 dans les matières référentes : français, HG-EMC, arts plastiques et musique. Ils possèdent un panel d'œuvres qu'ils pourront exposer lors de l'examen, panel qui sera développé tout au long de l'année de 3^{ème}.

Remarques :

- Le but principal de ce parcours est de développer les facultés de juger. Les élèves doivent être capables d'argumenter leur(s) choix et d'exprimer leur ressenti face à une œuvre, face à un artiste.
- Les élèves peuvent évidemment s'appuyer sur leurs pratiques artistiques aussi bien à l'intérieur du collège (chorale, théâtre...) qu'à l'extérieur.

LE PARCOURS AVENIR

Le parcours avenir a pour but de **présenter le monde professionnel aux élèves**. Il s'oriente autour de **trois objectifs** :

- permettre à l'élève de **découvrir le monde économique et professionnel**
- **développer** chez l'élève **le sens de l'engagement et de l'initiative**
- permettre à l'élève de **construire son projet d'orientation scolaire et professionnelle**.

Il remplace la **DP3** et est intégré à l'ensemble des disciplines et des enseignements.

Exemples d'actions à mener :

- Information sur le monde économique (les entreprises, les acteurs publics, les acteurs associatifs...), sur le marché de l'emploi etc.
- Découverte de métiers et de secteurs professionnels et sur les parcours scolaires associés.
- Construction de l'orientation scolaire et du projet professionnel
- Découverte d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations, visite d'entreprises et de sites de production...
- **Accueil et témoignages d'acteurs économiques et professionnels**
- **Elaboration d'une fiche-métier en vie de classe.**

Dates importantes dans le calendrier de l'élève de 3^{ème} :

- Stage
- Forum des formations
- Les portes ouvertes
- Réunion avec les directeurs des lycées privés du secteur
- Réunion du SIF.

POUR CONCLURE : Les visées de la mise en place de ces 3 parcours sont d'une part de développer l'engagement de l'élève, son sens de l'initiative mais également d'aiguiser son esprit critique et d'autre part faire en sorte que nos établissements s'ouvrent davantage sur l'extérieur aussi bien sur le monde culturel que sur le monde professionnel.